



BTSa MVAOE

Métier du Végétal : Alimentation, Ornement et environnement

Niveau 5 - apprentissage et formation continue - 1 an

CFA d'Hennebont

LE MÉTIER

Le/La titulaire de ce diplôme met en œuvre la conduite technico-économique d'un ou plusieurs ateliers de production horticole, gère et anime une équipe de travail. Cette formation prépare à la gestion d'une exploitation horticole, de la mise en œuvre de productions en pleine terre ou sous abri à la mise en marché.

Le/la titulaire peut exercer en tant que chef·fe d'exploitation ou responsable de culture dans une exploitation horticole. Il/elle peut aussi être conseiller·ère ou technicien·ne d'expérimentation dans des structures de conseil et de développement.

Contexte professionnel : travail en extérieur ou sous-abris, tâches saisonnières, utilisation de matériel, port de charges, conduite d'engins.

ALTERNANCE ET ÉVALUATION

- Durée de la formation :
 - 1035 h en centre dont 207 en distanciel
 - 315 h en stage
- Soit 30 semaines en centre et 9 semaines en stage
- Contrôle en Cours de Formation et épreuves terminales
- Possibilité de valider un ou des blocs de compétences
- Rentrée en septembre
- Diplôme d'état du Ministère de l'Agriculture inscrit au RNCP

CONTENU DE LA FORMATION

La formation s'articule en 8 blocs :

- BLOC 1 : S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui
- BLOC 2 : Construire son projet personnel et professionnel
- BLOC 3 : Communiquer dans des situations et des contextes variés
- BLOC 4 : Conduire des systèmes de culture spécialisée
- BLOC 5 : Conduire des milieux de systèmes de culture spécialisée
- BLOC 6 : Organiser le travail dans le système de production
- BLOC 7 : Proposer un pilotage stratégique du système de production
- BLOC 8 : Accompagner au changement

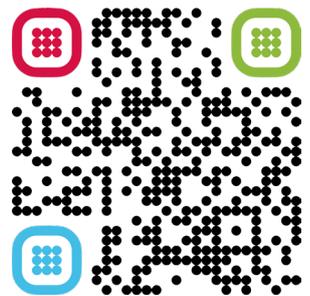
Particularités de la formation :

- La formation et les travaux pratiques se déroulent sur une exploitation horticole labellisée en Agriculture Biologique
- Participation au développement du conservatoire de Thé



'Objectif de la formation est d'acquérir simultanément des connaissances théoriques et un savoir-faire professionnel qui correspondent aux métiers de chefs/cheffes d'exploitation, des techniciens/techniciennes d'expérimentation, des conseillers/conseillères dans les productions horticoles.

SUIVEZ-NOUS !





BTSa MVAOE

Métier du Végétal : Alimentation, Ornement et environnement

Niveau 5 - apprentissage et formation continue - 1 an

CFA d'Hennebont

PUBLICS CIBLES

Toutes personnes titulaires au minimum d'un diplôme de niveau 4 (Bac), reconversion professionnelle, accessibilité pour les personnes en situation de handicap.

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis

- Pour l'apprentissage :
 - Avoir entre 15 ans et 29 ans et avoir suivi un diplôme de niveau 4 minimum
 - Etre apte physiquement pour exercer le métier
- Pour la formation continue :
 - Avoir au minimum un diplôme de niveau 4
 - Etre apte physiquement pour exercer le métier

Modalités d'inscription

- Un positionnement qui permet d'adapter le parcours de formation de 2 ans à 1 an avec un examen du dossier scolaire ou des diplômes et entretien de motivation
- Aucun frais d'inscription n'est demandé

ÉQUIPEMENTS

- Salle informatique
- Centre de ressources
- Atelier d'agroéquipement
- Arboretum
- Parc paysager
- Serres pédagogiques
- Hall TP



LES + DE LA FORMATION

- Sorties pédagogiques (expositions, visites, etc.)
- Actions socioculturelles
- Accompagnement et tutorat
- Chantiers écoles
- Possibilité de bourses d'aides à la mobilité Internationale
- Repas possible sur le site

Service à contacter : Secrétariat CFA

Tel: 02 97 36 23 40



SCIENCES & NATURE
DU MORBIHAN

PONTIVY | ST-JEAN-BRÉVELAY | HENNEBONT

BTSa MVAOE

Métier du Végétal : Alimentation, Ornement et environnement

Niveau 5 - apprentissage et formation continue - 1 an

CFA d'Hennebont

ACCOMPAGNEMENT

Entretien semestriel avec l'équipe pédagogique :

- Aménagement de parcours individualisé
- Appui à la signature du contrat d'apprentissage
- Suivi par un référent insertion
- Suivi par un référent formateur
- suivi par un référent handicap

APRÈS LE DIPLÔME

Poursuite d'études :

Insertion professionnelle, Certificat de spécialisation (CS) conduite de la production de plantes à parfum, aromatiques et médicinales, CS conduite de productions en agriculture biologique et commercialisation, CS production, transformation et commercialisation des produits fermiers, CS Conduite de productions en arboriculture fruitière, Licence pro mention agriculture biologique : production, conseil, certification et commercialisation, Licence pro mention agronomie, Licence pro mention productions végétales, Licence pro mention valorisation des agro-ressources, Classe agro véto post BTSA et BTS, Classe préparatoire ATS Métiers de l'horticulture et du paysage, etc.

Métiers visés :

Chef d'équipe, conseiller technique, agent de développement, responsable d'une entité commerciale, responsable de cultures ou d'une exploitation

FINANCEMENT

- En apprentissage
- En contrat de professionnalisation (à partir de 30 ans)
- La formation est financée par la Région Bretagne QUALIF Emploi. **QUALIF** Emploi |
- La formation peut également faire l'objet d'autres dispositifs de financement : (CPF, PTP, etc.) – Tarif sur devis

Le centre de formation vous accompagne pour une solution personnalisée.

AIDES PARTICULIÈRES POUR LES APPRENTIS

- Aide au permis de conduire
- Carte étudiante des métiers
- Allocation Personnalisée au Logement
- Loca-Pass (Dépôt de garantie pour le logement)
- Informations sur les différentes aides à la rentrée au CFA





BTSa MVAOE

Métier du Végétal : Alimentation, Ornement et environnement

Niveau 5 - apprentissage et formation continue - 1 an

CFA d'Hennebont

RÉMUNÉRATION POUR LES APPRENTIS

Salaire des apprentis** (SMIC horaire brut au 01/01/2024 : 11,65€)				
En 1 ^{ère} année de contrat d'apprentissage				
Âge de l'apprenti	Moins de 18 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et plus
Salaire Brut	27% du SMIC	43% du SMIC	53% du SMIC	100% du SMIC
En 2 ^{ème} année de contrat d'apprentissage				
Âge de l'apprenti	Moins de 18 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et plus
Salaire Brut	39% du SMIC	51% du SMIC	61% du SMIC	100% du SMIC
En 3 ^{ème} année de contrat d'apprentissage				
Âge de l'apprenti	Moins de 18 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et plus
Salaire Brut	55% du SMIC	67% du SMIC	78% du SMIC	100% du SMIC

** Salaire de base pouvant être ajusté en fonction de la convention collective et du parcours antérieur de l'apprenti.

Exemples de salaires mensuels bruts au 01/01/2024

- Alex, 17 ans en CAPa JP 1^{ère} année : (27%) = 477,07 €
- Léa, 18 ans en BAC PRO AP 1^{ère} année : (43%) = 759,78€

<https://www.alternance.emploi.gouv.fr/accueil>



<https://www.alternance-professionnelle.fr/salaire-contrat-apprentissage/>



RÉMUNÉRATION POUR LES STAGIAIRES QUALIF EMPLOI

Maintien des allocations pour les demandeurs d'emploi indemnisés ou région Bretagne si éligible :

<https://www.bretagne.bzh/aides/fiches/aide-financiere/>

INDICATEURS ET INSERTION

- Taux de réussite aux examens : données non disponibles en 2023
- Taux de satisfaction : données non disponibles en 2023
- Taux d'abandon : données non disponibles en 2023
- Taux de rupture : données non disponibles en 2023
- Taux de poursuite d'étude : données non disponibles en 2023
- Taux d'insertion professionnelle 6 mois après la formation consultable sur : www.inserjeunes.education.gouv.fr

SITE DE PONTIVY

Rue de Bretagne
56300 Pontivy

Contacts
02.9725.93.10
www.campus-snm.fr

SITE DE ST JEAN-BREVELAY

Le Suillo - BP4
56660 St-Jean-Brevelay

Contacts
02.9760.31.93
www.campus-snm.fr

SITE D'HENNEBONT

76 rue du Talhouët
56700 Hennebont

Contacts
02.9736.23.40
www.campus-snm.fr

